



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

24 février 2016 à 9 h
Cuisine du Marché
du Vieux-Port
de Québec



marchevieuxport.com



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, MERCREDI LE 24 FÉVRIER 2016

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec se tiendra le 24 février 2016 à 9 h.

Lieu de l'assemblée générale annuelle
Cuisine du marché, Marché du Vieux-Port de Québec

PROJET D'ORDRE DU JOUR

9 h

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
2. Élection d'un président d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 février 2015.
5. Résolution pour accepter les non-membres à l'assemblée
6. Mot du président
7. Rapport de la direction générale
8. Bilan des communications 2015
9. Plan de communication 2016

Pause

10. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015
 - Période de questions au vérificateur.
11. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2016.
12. Présentation du budget 2016.
13. Dossier du marché/déménagement
14. Élection des administrateurs.

Pause

- Présentation du nouveau conseil d'administration.

15. Varia.
16. Clôture de l'assemblée.

Cocktail & Diner





Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le mardi le 24 février 2015 à 9 h à la Cuisine du Marché du Vieux-Port de Québec.

**PV-
2014-
AGA**

Présences : 38 membres votants

Présence du Conseil d'administration

M. Arthur Cauchon
M. Luc Turcotte
M^{me} Andrée Tremblay
M^{me} Suzie Marquis
M^{me} Line Binet
M. Jean-Paul Desjardins

Absence :

M. Gaétan Fiset

M^{me} Danielle Gagné et M^{me} Carolle Rochette sont responsables de l'accueil qui débute à 8h30. Les membres reçoivent à leur arrivée les documents nécessaires pour l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

2. Nomination d'un président d'assemblée

M. Arthur Cauchon ouvre la séance à 9 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres, aux invités et partenaires présents.

M^{me} Anne Pichette, secondée par M. Alain Dubuc propose M. Cauchon comme président d'assemblée.

M. Arthur Cauchon, président du conseil d'administration de la Coopérative des Horticulteurs de Québec est nommé président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

M^{me} Anne Pichette secondée par M. Alain Dubuc propose l'ouverture de l'assemblée. Adopté l'unanimité.

M. Arthur Cauchon présente les membres du conseil d'administration

3. Lecture et adoption de l'ordre de jour

M. Arthur Cauchon fait la lecture de l'ordre du jour. M. Jean-François Marcoux, secondé par M. Gaétan Demers propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité. Un ajout est fait au thème varia : Horaire du marché d'hiver.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2015

Monsieur Arthur Cauchon fait la lecture du procès-verbal du 2014 aux membres de l'assemblée.

M^{me} Francine Jobidon secondée par M^{me} Andrée Tremblay propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité.



5. Résolution pour accepter les non-membres à l'assemblée

M^{me} Francine Jobidon secondé par M^{me} Lorraine Pageau propose l'acceptation des non-membres présents dans la salle. Adopté à l'unanimité.



6. Mot du président - Monsieur Arthur Cauchon

Mesdames, Messieurs,

La dernière année figure parmi le palmarès des années exceptionnelles. Comme tout le monde le sait, la température demeure un facteur important en agriculture. Tout au long des saisons, les clients ont été au rendez-vous et les produits en abondance.

En accord avec notre mission, les produits offerts ont attiré au cours des 12 derniers mois les résidents de Québec en grand nombre et vous avez contribué à offrir des produits transformés, de qualité à la clientèle touristique, que ce soit les croisiéristes (ils ont été plus de 180 000 cette année) ou aux clientèles de toutes les provenances, et ainsi à consolider la réputation de notre terroir et de l'image animée de Québec. Les campagnes publicitaires ont su transmettre le message que nous étions ouverts à l'année et que nous avons une grande variété de produits frais et originaux à consommer.

La Cuisine du Marché a mis en valeur les différents produits, avec créativité et opportunité. Pour combler les périodes moins achalandées, des activités ont commencé à poindre, avec des ambiances inspirantes comme le temps des sucres ou l'arrivée printanière du crabe; après un cycle complet de 12 mois, la Cuisine du Marché fait non seulement ses frais, mais dégage un bénéfice intéressant et satisfaisant. L'équipe en place fait un travail remarquable, et vise continuellement à l'amélioration du menu et du service.

Les clients peuvent maintenant jouir d'une terrasse ouverte sur le bassin Louise et profiter d'une offre BBQ originale, conforme aux objectifs que nous nous sommes donnés : mettre en valeur nos produits.

La vie associative a été aussi très occupée; la direction et les administrateurs ont travaillé ensemble sur différents dossiers comme la sécurité des lieux et la réalisation d'un Marché de Noël plus lumineux et davantage attirant.

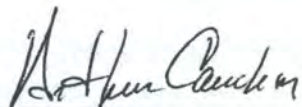
Entre autres, nous avons avec notre partenaire principal, la Ville de Québec, défini nos besoins en vue d'améliorer l'Espace Marché et si possible de lui donner un nouveau souffle. Ces échanges ont contribué à remettre le Marché du Vieux Québec au premier plan du programme triennal d'immobilisation municipal (PTI); nous continuons dans cette veine à faire part de notre vision et des changements qui seront opportuns.

Je ne saurais trop insister également sur la force de la Coopérative qui depuis 1939 gère les destinées du Marché public de Québec; cette force indéniable assure à la fois stabilité, continuité et renouvellement. Nous devons sans cesse nous améliorer et viser l'excellence; les comportements alimentaires changent et des opportunités se présentent.



Les membres de la Coopérative doivent demeurer alertes et les saisir. En ce sens, nous devons poursuivre notre affirmation en tant qu'experts et professionnels de l'agriculture. Vous comme moi partageons cette passion de la terre nourricière, du travail quotidien et constant; nous devons encourager et soutenir que cette passion puisse se continuer et perdurer. L'autonomie alimentaire d'une ville, d'une région en dépend.

En terminant, j'aimerais souligner la synergie de l'équipe en place, aussi bien Mylène et sa brigade, que le personnel et la direction générale. Merci à Daniel et à sa garde rapprochée, enfin je tiens également à partager ma satisfaction auprès des administrateurs qui consacrent beaucoup de temps à l'avancement des différents dossiers. Ensemble, nous travaillons au mieux-être de la Coopérative et à lui dessiner une destinée prometteuse, pleine d'avenir.



Arthur Cauchon
Président



7. Rapport de la direction générale : M. Daniel Tremblay

Monsieur Le Président
Mesdames, messieurs les administrateurs (trices)
Chers membres et invité(e)s,

Je vous remercie d'être présent pour cette assemblée annuelle de la coopérative des Horticulteurs de Québec. Au cours de cette assemblée, nous aurons l'occasion de vous informer sur l'ensemble des activités de votre coopérative pour la dernière année. Cependant, à cette étape, je me permets de vous faire un bref survol de l'année 2014.

Avant toute chose, je prends quelques instants pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur travail, leur ouverture et leur confiance. Tout spécialement cette année, le conseil a été appelé à se réunir à maintes reprises et tous ont toujours démontré une grande disponibilité.

Achalandage annuel

L'année 2015 fut en générale très positive en ce qui concerne l'achalandage. Les initiatives instaurées cette année telle que la cabane à sucre et l'activité entourant l'arrivage du crabe ont suscité un vif intérêt de la part de la clientèle. Les campagnes publicitaires et l'accent mis sur les médias sociaux ont certainement porté fruits tout au long de l'année. Finalement, le marché de Noël s'est encore amélioré cette année avec son illumination et son sapin extérieur.

L'achalandage total a donc été de 1 255 230 personnes cette année, une hausse de 3% par rapport à 2013.

Résultats généraux

La coopérative démontre encore une très bonne santé financière en 2014. Une gestion rigoureuse des finances nous a permis de dégager un bénéfice de 84 144\$ cette année.

Sans entrer trop dans les détails, les revenus ont progressé de 14,3% pour s'établir à 1 376 125\$. L'année d'exploitation complète de la cuisine du marché vs 2013 expliquant en grande partie cet écart.

Pour ce qui est des frais d'exploitations, ils ont progressé de 10,3% pour un total de 1 289 734\$.

La Cuisine du Marché

2015 a été la première année d'exploitation complète de la Cuisine du Marché. Je tiens à remercier les producteurs qui ont participé activement à son succès. Pour votre information, la cuisine a acheté cette année pour plus de 20 000\$ auprès des producteurs, transformateurs et commerçants du marché.

En plus d'offrir une alimentation de qualité, la cuisine s'est avérée être un outil de promotion pour les différents arrivages du marché. En effet, prenons par exemple la cabane à sucre et le crabe. Grâce à la cuisine du marché, nous avons réussie à faire de ses arrivages, des événements à succès qui a attiré la clientèle au marché lors de ces périodes.

Pour une première année d'exploitation complète, les résultats sont intéressants. L'année s'est soldée avec une légère perte financière. À noter qu'avant amortissement, les opérations ont dégagé un bénéfice de 16 440\$. Au final la perte nette est de 8 997\$.



Les efforts seront concentrés cette année afin d'améliorer l'offre à la clientèle, d'augmenter les achats faits auprès de nos producteurs ainsi que d'améliorer la rentabilité de cet équipement qui représente certainement un atout pour la coopérative. Je vous réitère l'importance de contribuer à la cuisine du marché via l'approvisionnement en denrées. Votre contribution permettra ainsi de mettre en valeur de plus en plus de produits disponibles au marché.

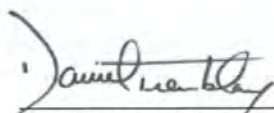
Conclusion

Pour conclure, je suis conscient que les dernières nouvelles concernant le possible déménagement du marché sur le site d'expo-cité suscitent plusieurs réactions. Nous aurons certainement plus d'informations au courant de cette année et soyez assuré qu'au cours du processus, vous serez appelés à vous prononcer sur le sujet.

Pour l'instant nous gardons le focus sur 2015 et mettrons tout en œuvre pour que le Marché du Vieux-Port de Québec soit au cœur des habitudes de consommation des gens de Québec. Certains projets d'envergure telle que la pêche blanche sur le bassin Louise viendront certainement stimuler le marché d'hiver.

Je termine en remerciant tous les gens qui collabore avec moi au quotidien et qui permette de faire en sorte que tout se déroule harmonieusement à la coopérative.

Finalement je tiens à vous féliciter, vous les producteurs, transformateurs et commerçants qui, par vos efforts et votre passion, permettent d'offrir à la clientèle des produits d'une qualité et d'une fraîcheur inégalée.



Daniel Tremblay
Directeur général



8. Bilan des communications

M^{me} Anne-Julie Bouchard est invitée par M. Arthur Cauchon pour la présentation du bilan des communications de l'année 2014. Elle fait une présentation par saison sur événements de l'année 2014.

9. Plan de communication 2015

M^{me} Anne Julie Bouchard expose à l'assemblée les principales actions en publicité et communications qui seront portées en 2015.

9 h 45 à 10 h - Pause

Monsieur le président informe l'assemblée de la présence de M. Réjean Lacroix et mentionne que la présentation des états financiers qui est au no 9 de l'ordre du jour, aura lieu avant la communication au no 7.

Période de questions

M^{me} Françoise Jobidon demande si la soupe populaire va revenir cette année?

M^{me} Anne Julie Bouchard répond oui, mais la date n'a pas encore été fixée.

M^{me} Andrée Tremblay demande si le marché soulignera le 100^e anniversaire du Cercle des Fermières?

M^{me} Bouchard répond qu'elle est en pourparlers avec la directrice du Cercle des Fermières pour venir au marché en octobre 2015. Elle serait intéressée à faire des activités au sein du Marché du Vieux-Port.

10. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

M. Réjean Lacroix présente les états financiers au 31 décembre 2014. Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, au niveau des revenus, le total se chiffre à 1 376 125 \$ versus 1 203 950 \$ en 2013. Les frais d'exploitation pour cette période est de 1 289 734 \$ en 2014 versus 1 169 637 \$ en 2013.

Les revenus pour la Cuisine du Marché sont de 351 077 \$ en 2014 versus 201 442 \$ en 2013. Après amortissements, l'exploitation de la Cuisine s'est soldée par une perte de 8 997 \$ en 2014 contre 87 549 \$ en 2013.



Période de question de la part de l'assemblée sur les états financiers

M. Bégin demande pourquoi les guichets sont moins utilisés?

M. Tremblay répond qu'il y a deux raisons : le changement de guichet et l'augmentation des marchands qui ont Intérac dans leur kiosque donc moins d'utilisation aux guichets du marché. C'est une activité encore profitable compte tenu de l'effort investi.

M. Lacroix rappelle aux membres qu'ils devront approuver les états financiers et le virement de l'excédent de l'année 2014 à la réserve générale.

M^{me} Pageau demande où va aller l'excédent??

M. Lacroix dit qu'ils vont devoir prendre une décision concernant ce montant, à savoir s'ils vont le déposer dans la réserve générale.

Remerciement de M. Cauchon pour M. Lacroix.

M. Cauchon demande une proposition pour accepter les états financiers.

Il est proposé par M. Claude Bégin, secondé par M^{me} Anne Pichette. Adopté à l'unanimité.

M. Cauchon demande une résolution à l'assemblée concernant de virer l'excédent d'opération à la réserve générale.

Il est proposé par M. Mario Leclerc secondé par M^{me} Lorraine Pageau de virer le trop-perçu d'opération à la réserve générale. Adopté à l'unanimité.

11. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2015

Il est proposé par M. Claude Bégin secondé par M. Gaétan Demers de nommer M. Lacroix comme vérificateur pour l'année 2015. Adopté à l'unanimité.

12. Présentation du Budget 2015

M. Daniel Tremblay présente le budget de la coopérative pour l'année 2015. Il informe l'assemblée qu'il a fait un budget très conservateur tant dans les revenus que dans les dépenses. Il énumère les postes en prenant le temps de les définir et en émettant quelques commentaires. Il informe aussi l'assemblée que le conseil d'administration a voté pour l'augmentation du loyer de 2% pour l'année 2015.

M. Tremblay signale une erreur au niveau des achats dans la cuisine chez les producteurs qui ont été faits en 2014 et non 2015. M. Tremblay invite les membres à s'impliquer davantage pour que la Cuisine puisse s'approvisionner chez-eux.

Pause de 15 minutes



13. Dossier du possible déménagement

M. Arthur Cauchon explique qu'il n'y a rien d'officiel concernant le déménagement malgré les rencontres que le CA a eu avec l'équipe du maire Labeaume. Suite à la rencontre avec la ville au mois d'août, certains projets ont été présentés mais ça concernait le même lieu.

Le CA doit continuer d'avoir une bonne communication avec la ville de Québec. Nous avons de bons liens avec eux. La coopérative se doit de défendre les intérêts des marchands. Il faut que la ville doive justifier le meilleur endroit pour nous avant de faire un tel déménagement par une étude de marché. La décision de déménager le marché appartient à la ville de Québec et ce sera à eux de faire les investissements. Nous en tant que coopérative, c'est important de faire connaître nos besoins et de défendre nos intérêts.

M. Luc Turcotte dit qu'il n'y a rien de concret sur le dossier, rien de signer. Ce qu'on en sait c'est comme vous, c'est par les médias d'informations. La coopérative suit le dossier de très près. Les membres vont être informés aussitôt qu'il y aura du nouveau. Aussi, il est important de ne pas croire ce que tous les médias racontent car il y a trop de versions. C'est la ville qui paiera alors il faut travailler adéquatement avec la ville.

Période de questions et commentaires

M^{me} Pageau demande quelle est la position du CA?

- M. Cauchon répond que le CA n'a pas de position pour l'instant, c'est trop incertain. C'est extrapoler sur des événements qui ne viendront peut-être jamais. M. Labeaume a déjà dit qu'il investirait des millions et personne n'a rien eu de cet argent. La coop va se prononcer quand il y aura des décisions.

M. Bégin demande s'il y a eu une rencontre formelle avec la ville et si la coopérative a démontré des réticences face à ce déménagement?

- M. Cauchon répond qu'il y eu des rencontres mais pas formelles. Nous en tant que coopérative nous devons faire connaître nos besoins. Nous sommes en mode écoute et sommes conscient que c'est la ville qui décide.

S'il y a une décision, nous serons là pour défendre vos intérêts. Nous sommes locataires et nous avons des droits. La coop devra faire une liste pour faire connaître ses besoins pour un marché viable. La vision de l'équipe Labeaume c'est d'avoir un marché ouvert à l'année et c'est la raison pour laquelle nous sommes ouverts à l'année. C'est certain que si nous déménageons nous allons perdre l'environnement du Vieux-Québec.

- M. Tremblay dit que c'est prématuré d'avoir des réticences car nous avons seulement des impressions sur ce projet. La prochaine étape est de s'asseoir avec la ville et de demander une étude de marché, de faisabilité. Après, nous pourrons prendre des décisions basées sur des faits non sur des impressions. On pourra se former une opinion et prendre des décisions. À ce stade-ci, c'est demander à la ville une étude de marché pour savoir où sera la meilleure place à Québec pour le marché.

M. Mario Leclerc : à la fin de location en 2018, quelle sont les clauses du bail ?

- M. Tremblay dit que le bail n'est pas reconduit automatiquement mais que nous sommes des interlocuteurs privilégiés pour la reconduction, ça veut dire qu'ils doivent négocier avec nous pour décider d'un nouveau terme.

M. Lavoie demande s'il y a une période de discussion dans le bail, comme une période de 6 mois à un an ?



- M. Cauchon dit qu'il reste 3 ans, et que d'ici là on va entreprendre des négociations.
- M. Tremblay répond qu'il n'a pas la réponse en ce moment car le bail contient plusieurs pages et qu'il ne l'a pas en main.
- M. Cauchon dit que ce qui est important c'est de garder de bonnes relations avec la ville mais, reste que les décisions sont administratives et politiques. Par la suite, nous prendrons une décision face à de nouvelles données et on va prendre cette décision ensemble mais le final appartient à la ville, qui est notre principal partenaire.

M. Leclerc demande qui est notre représentant à la ville?

- M^{me} Andrée Tremblay répond que c'est M^{me} Anne Guérette (opposition), conseillère du secteur. M^{me} Suzanne Verreault qui est notre interlocutrice et la présidente de l'arrondissement.

Commentaires

M. Jean-Paul Desjardins parle d'un élément complémentaire, si on a fait cet exercice là depuis septembre, c'est pour définir le besoin d'amélioration autant intérieur qu'extérieur. C'est dans le programme triennal d'immobilisation de 5 millions, c'est tout ce que l'on sait actuellement. Nous allons voir dans les prochains mois comment ça va évoluer, toutes les discussions, les échanges que nous avons entre nous c'est dans un seul but que tous les commerçants et les producteurs transformateurs aient moins de risques possibles, et vous faites partie de la décision.

M. Morency dit qu'on a connu des changements de marché, St-Rock, Gare du Palais, mais que c'est la ville qui décide et on n'a pas un mot à dire. Quand la ville nous a envoyé de la Gare du Palais, nous sommes allés mourir au Parc Victoria et, c'est seulement ici que nous avons commencé à vivre.

Il demande aux commerçants où ils sont rendus avec leurs commerces?

À quelle place se voient-ils dans 4 ans?

Il dit d'arrêter de faire les bouffons que c'est eux qui mettent l'argent sur la table alors on doit se faire écouter. Il explique que la ville n'a pas idée des touristes qui passent ici. La ville veut nous envoyer là-bas, il faut penser à un plan. Il pense que c'est un endroit qui est mort. Il dit aussi que les commerçants ont des réflexions à faire.

M. Dubuc : 25 ans en affaires à Vanier, ventes constante en baisse, clientèle amoindrie qui veut acheter dans des fruiteries.

M^{me} Godbout dit que les touristes lui disent souvent que c'est un des plus beaux marchés publics, qu'il ne ressemble pas à un centre d'achat.

M. Marcoux donne sa confiance au CA et voit le déménagement comme une opportunité. Il y a 2 types de clientèle les locaux, et les touristes. La fin de semaine moins de monde car l'accessibilité est difficile, une partie qui vive de touristes mais sa réalité c'est une autre, en ce moment c'est de spéculation. L'accès au marché est difficile et on doit remédier à cette situation.

M^{me} Potvin partage le point de vue de M. Marcoux, je ne vends pas de viande aux touristes. Donc l'été c'est une baisse des ventes. Elle suggère Lebourgneuf.

M. Desjardins dit que la ville va investir 5 millions pour les 3 prochaines années donc ils vont passer à l'action.

M. Desjardins dit que ce n'est pas la première fois, ils veulent vendre un projet viable et ils n'ont pas le choix, ils doivent l'inscrire dans un programme triennal. Il faut que ce soit inscrit dans un projet de la ville, il y a eu déjà 10 millions et le projet n'a pas eu lieu.



M. Turcotte dit qu'au moins c'est positif car il est inscrit. Le dossier est tellement politique et c'est long. Il ya une volonté politique de faire un réaménagement.

M. Morency dit qu'on aurait dû acheter le terrain depuis longtemps, c'est ça le problème. On est encore pareil après 30 ans. On a toujours attendu.

M. Marcoux dit que c'est ça la réalité d'une coopérative. Pourtant, on devrait penser autrement, investir dans notre point de vente. Ce n'est pas tout le monde qui veut prendre de l'argent de sa poche pour investir. On devrait prendre parti actif pour vendre nos produits.

M. Bégin pense que le problème majeur c'est l'accessibilité et le stationnement. Avant, il y avait beaucoup de stationnement, mais maintenant la ville a rétréci les lots.

M. Turcotte répond que ça va être de plus en plus difficile car c'est un lobbying pour les terrains en ville.

M. Cauchon dit qu'on verra ce qui va arriver, le terrain et le bâtiment appartient à la ville et c'est la réalité. Il termine en assurant les membres qu'ils sont là pour les représenter et que la décision va être prise par l'ensemble des administrateurs.

Merci pour leurs commentaires

14. Élection des administrateurs

M^{me} Francine Jobidon propose, secondée par M. Denis Larue comme président d'élection M. Daniel Tremblay. Adopté à l'unanimité.

M Mario Leclerc propose, secondé par M^{me} Lorraine Pageau de nommer M^{me} Anne Julie Bouchard comme scrutatrice. Adopté à l'unanimité.

M^{me} Lorraine Pageau propose, secondée par M. Steve Morency de nommer M^{me} Carolle Rochette comme secrétaire de scrutin.

M. Daniel Tremblay annonce qu'il y a 3 postes à combler soient :

Un poste dans le groupe 2 producteurs-transformateurs saisonniers occupé par M^{me} Suzie Marquis. L'administratrice sortante annonce qu'elle se représente pour le poste. Élu au 2^e tour pour une période de 3 ans.

Le 2^e poste du groupe 3 producteurs/saisonniers ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois. M. Luc Turcotte annonce qu'il se représente pour le poste. Élu sans opposition.

Pour le poste de l'administrateur externe représenté par M. Jean-Paul Desjardins, M. Bégin secondé par propose de renouveler le mandat M. Desjardins pour une autre année. Élu sans opposition. Accepté à l'unanimité.

M. Tremblay annonce que les élections étant terminées que le nouveau conseil doit se retirer quelques minutes pour élire les postes du conseil exécutif.

M. Mario Leclerc, secondé par M. Steve Morency propose la fermeture de la période de mise en candidature. Adopté à l'unanimité.



Pause de 15 minutes

Au retour de la pause, M. Tremblay présente les membres qui font partie du conseil d'administration pour l'année 2015, et identifie les fonctions occupées par chacun des membres, y compris ceux qui occupent un poste dans le conseil exécutif. M. Arthur Cauchon à la présidence, M. Luc Turcotte à la vice-présidence et M^{me} Andrée Tremblay secrétaire-trésorière. M. Tremblay félicite les candidats.

M Cauchon remercie M. Tremblay pour son excellent travail et les autres membres du conseil de lui faire confiance. Il veut revenir sur les commentaires au sujet de la relève, il est d'accord que ça prend de la relève, du sang nouveau dans l'organisation. En même temps, ça prend une certaine stabilité, il dit que le poste est toujours ouvert pour la relève. C'est aux jeunes de faire les démarches, c'est une opportunité de rencontrer des gens de tous les milieux. En tant que président, ce rôle me donne l'occasion de vous rencontrer, de parler d'agriculture. Vous représentez auprès de la ville, de donner le meilleur de lui-même.

Il remercie tout le monde pour la confiance et, assure tout le monde que cette année nous allons travailler dans le même sens, avoir les meilleurs intérêts pour la coopérative.

15. Varia

Changement possible de l'horaire du marché d'hiver

Questions des membres :

M^{me} Potvin suggère d'ouvrir 7 jours sur 7 à partir du 15 avril.

La problématique est que c'est trop tôt pour ouvrir le 15 mars, il y a une dizaine d'années, c'était avec l'arrivée des fleurs et, depuis quelques années vous avez instauré la date du 15 mars. Les petits producteurs ont de la difficulté et ils ne font pas leurs frais. Elle demande la pertinence d'ouvrir à cette date et elle aimerait savoir ce que les autres membres pensent de ça. Elle demande au CA de se pencher sur ce sujet.

M^{me} Tremblay répond qu'elle comprend sa réalité mais dans son genre d'entreprise elle se doit d'être ouverte à l'année.

M. Morency a aussi un dilemme avec les 3 premiers jours de la semaine pour le restant de mars, il se pose vraiment la question. Même si nous sommes plus gros mais nous avons le même questionnement.

M. Cauchon prend note de ces commentaires, il avoue que c'est difficile l'hiver pour l'avoir vécu lui aussi. Ils vont en discuter dans le prochain CA.

M. Daniel Tremblay prend bonne note des commentaires reçues et trouve le tout positif et constructif.



16. Levée de l'assemblée

M. Denis Larue secondé par M^{me} Marie-Josée Godbout propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

M. Cauchon invite les membres à se réunir pour prendre le cocktail qui sera suivi du diner. Il est 12h10.

Président
Coopérative des Horticulteurs de Québec

Secrétaire trésorière
Coopérative des Horticulteurs de Québec





Mot du président - Monsieur Arthur Cauchon

Mesdames, Messieurs,

Les douze derniers mois ont été marqués par plusieurs événements de mobilisation. Certes, le Marché du Vieux-Port de Québec a vu les saisons et les différentes récoltes occuper le calendrier annuel. Les producteurs, les transformateurs et les commerçants ont été au rendez-vous au fil du temps et des arrivages.

Le temps des sucres et le crabe frais ont cédé le pas aux fleurs, au homard puis aux petits fruits, aux fraises, aux framboises, aux bleuets, enfin à l'abondance des récoltes de l'été et de l'automne. Le Marché de Noël a fermé brillamment la marche avec une nouvelle décoration extérieure.

Tout au long de l'année, les activités d'animation, les reportages en direct ont mis en valeur les productions locales et régionales; la Cuisine du Marché avec sa terrasse et ses menus renouvelés a soutenu avec brio les efforts.

Merci à l'équipe de la Cuisine et de tout le marché; un personnel dévoué qui a à cœur le service à la clientèle et la satisfaction constante des usagers.

Au plan du développement, l'année 2015 est aussi une grande année et particulièrement au chapitre des initiatives et de l'innovation. Suite à la dernière assemblée annuelle de la coopérative, nous avons pris position sur l'avenir du Marché et transmis à la mairie de Québec nos intentions de participer à l'élaboration d'un projet d'un nouveau marché public qui serait localisé au Pavillon du commerce à ExpoCité. Tout en faisant part de nos préoccupations et celles de nos membres, soucieux d'être proactifs, nous avons amorcé une réflexion stratégique; c'est dans cet esprit que nous avons visité et analysé les marchés Jean-Talon, de Longueuil et de Saint-Hyacinthe.

Ces visites ont été pleines d'enseignement et nous ont amenés à enclencher une étude d'opportunité de la relocalisation du Marché du Vieux-Port de Québec sur le site d'ExpoCité. Trois objectifs étaient alors poursuivis : valider les besoins des clients, analyser des comparables et leurs facteurs de succès et enfin, analyser les opportunités et les contraintes liées à cette possible relocalisation.

Les résultats de ce travail ont démontré sans équivoque les possibilités de croissance et les avantages versus les inconvénients. En octobre 2015, avec son habituel engagement, nous avons produit un document d'orientation destiné à la ville de Québec, intitulé : « Nouveau Marché de Québec : Un projet unique, novateur et attractif ».

Sans le savoir, cet énoncé constituerait notre premier jalon à l'appel d'intérêt public lancé par la ville de Québec en novembre dernier.



Dès cet instant, la direction générale et les administrateurs ont choisi de déposer un projet global, rassembleur et innovant. Une équipe de professionnels a été recrutée, sous la gouverne d'un sous-comité formé de M.M Daniel Tremblay, Luc Turcotte, Jean-Paul Desjardins et de moi-même. Nous pouvons dire aujourd'hui mission accomplie, peu importe ce qui en résultera.

Conformément à la vision de notre organisation et à celle du « développement des activités agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2016-ville de Québec », nous avons fait preuve de leadership et la rencontre du 1^{er} février dernier a démontré que nous avons vu juste. L'intérêt et l'enthousiasme des membres sont au rendez-vous.

Merci d'être là, à côté de nous, merci également à tout le personnel et aux administrateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leurs niveaux d'engagement au cours d'une année palpitante et pleine de rebondissements.



Arthur Cauchon
Président



Rapport de la direction générale : M. Daniel Tremblay

Monsieur Le Président
Mesdames, messieurs les administrateurs
Chers membres et invité(e)s,

Je vous remercie d'être présent pour cette assemblée annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec. C'est toujours un plaisir d'avoir l'occasion d'échanger avec les membres et les utilisateurs de la coopérative.

En plus d'examiner l'année qui vient de se terminer, cette réunion sera certainement l'occasion de faire le point sur l'année 2016, qui sera certainement une année cruciale pour l'avenir de la Coopérative des Horticulteurs de Québec.

Je profite de l'occasion pour remercier les employé(e)s qui œuvrent au marché et qui nous assistent au quotidien. Un très gros merci pour votre soutien et votre dévouement pour le marché.

Survol 2015

L'Hiver long, froid et rigoureux a donné le ton à cette année. En effet, le temps froid a retardé le temps des sucres et la saison du crabe. Le printemps qui a tardé à s'installer a également causé du retard pour les fleurs. Finalement, le temps froid et pluvieux du début de l'été a eu des conséquences sur l'arrivée des producteurs maraîchers. En résumé, la première moitié de l'année fut plus difficile à tous les niveaux, que ce soit pour l'achalandage, pour les revenus de location et la cuisine du marché.

La deuxième moitié de l'année s'est heureusement beaucoup mieux déroulée et l'achalandage fut au rendez-vous. Finalement, le marché de Noël sans passer à l'histoire fut encore une fois un beau succès. À cet effet, je remercie tous les producteurs, transformateurs et artisans qui ont mis beaucoup d'efforts afin de bien décorer leurs emplacements et rendre l'ambiance du marché des plus festive.

Résultats 2015

Au cours de l'année 2015, plusieurs événements sont survenus qui ont amené la coopérative à poser des actions. L'étude de marché sur la relocalisation à ExpoCité, de même que le dépôt de notre dossier auprès de la ville ont engendré des sommes non négligeables. Malgré tout, les résultats de 2015 demeurent positifs avec un excédent d'exploitation de 12 449 \$.

Cuisine du Marché

Même si elle est déjà bien ancrée au sein du marché, il faut toujours garder à l'esprit que la cuisine vient de compléter sa deuxième année complète d'exploitation. La cuisine a acheté, en 2015, plus de 22 000\$ auprès des utilisateurs du marché. Avec les différents thèmes qu'elle propose en fonction des saisons et des arrivages la cuisine joue un rôle de premier plan dans l'animation du marché.

Étant encore dans une phase de démarrage, les résultats sont toujours influencés par les investissements effectués en 2013. Aussi, la cuisine est, comme le marché en général, dépendante de la température. En 2016, avec la venue du Village Nordik et une collaboration toujours plus étroite avec les producteurs, les résultats devraient être positifs.



Relocalisation du marché

Évidemment, nous ne pouvons pas parler de l'année 2015 sans aborder l'incontournable dossier du déménagement du marché. À cette étape, notre dossier a été déposé à la ville qui analyse les candidatures. Comme vous le savez, la Coopérative des Horticulteurs de Québec a pris comme position d'être un leader de ce projet et d'envisager ces changements comme une occasion de développement pour la coopérative et l'ensemble des entreprises présentes au marché. Tel que vous avez pu le constater lors de la présentation du 1^{er} février dernier, l'administration a démontré une volonté claire d'être le gestionnaire du prochain marché, une très grande ouverture d'esprit de même qu'une vision très lucide de ce que doit être le marché pour les années futures.

Une très grande quantité de travail a été faite en très peu de temps, et pour en arriver à un résultat aussi éloquent, tous les acteurs doivent travailler de concert. Je félicite les administrateurs d'avoir collaboré de façon aussi étroite sur ce projet. Je tiens à souligner le travail de M. Cauchon, qui dès le premier jour, a pris le leadership de ce dossier et s'est entouré de personnes clés qui nous ont soutenus et nous ont permis de mener ce dossier à terme. Il a également fait preuve d'une grande transparence en gardant les membres informés, avec la tenue de 2 réunions d'information. Finalement, tout au long des réunions, il a toujours défendu les besoins et la place des producteurs au sein du projet de nouveau marché.

Nous sommes présentement dans une période d'attente, mais sachez que peu importe le résultat, nous pouvons fièrement nous dire mission accomplie, ce dossier ne pourrait pas être plus beau ou plus complet.

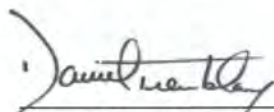
Conclusion

Pour l'année 2016, nous pouvons assurément vous dire qu'elle est très bien commencée. L'activité du Village Nordik apporte une clientèle très importante. Notre association avec cette belle activité est assurément positive et laisse entrevoir de belles choses pour cette année.

Évidemment, beaucoup d'efforts devront être déployés pour diffuser l'information que le marché est toujours au Vieux-Port, et ce, pour les 2 prochaines années. Parallèlement, le cheminement du dossier de relocalisation devrait aboutir très prochainement. Comme par le passé, nous vous tiendrons informés des développements, dès qu'il y en aura.

Je prends quelques instants pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication, leurs conseils et leur confiance. C'est toujours apprécié de se sentir appuyé et avoir la confiance de ses administrateurs.

Finalement, c'est grâce à vous, producteurs, transformateurs, revendeurs et artisans, si le marché est aussi beau et animé d'année en année. Je vous souhaite une excellente année 2016 et c'est toujours un réel plaisir de collaborer avec vous.



Daniel Tremblay
Directeur général





Bilan des communications 2015

Hiver	St-Valentin - 1 ^{er} au 13 février
Printemps	Cabane à sucre - 21, 22, 28, 29 mars, 4 et 5 avril Crabe des Neiges - 17 et 18 avril Pâques - 3, 4 et 5 avril
Été	Concours photos - juillet et août Bien dans son assiette - juillet et août Semaine québécoise des marchés publics - 14 au 23 août Centraide Québec et Chaudières-Appalaches - 17 août Émission <i>L'Épicerie</i> - 28 août Bordeaux fête le vin à Québec - 27 au 30 août
Automne	La Soupe du Marché - 19 au 23 octobre Cuisine du Marché - Ateliers gourmands - septembre, octobre et novembre Halloween - 31 octobre Marché de Noël - 26 novembre 2015 au 3 janvier 2016

Campagnes

- Radio
- Affichage sur place
- Panneaux d'affichage extérieur
- Télévision
- Journaux
- Web
- Animation et événements
- Médias sociaux
- Relations de presse



Plan de communication 2016

Le rôle du Marché public est de créer un lien direct avec le consommateur tout en lui offrant une expérience, une atmosphère, une valeur ajoutée, pour créer l'incontournable destination dans sa routine. Il faut miser sur le concept de fraîcheur et d'achat de proximité qui fait partie de la tendance de consommation actuelle, mais il faut à tout prix faire parler du Marché.

Se démarquer

Il faut se faire voir autrement, s'impliquer socialement de façon variée, il faut plonger le consommateur dans l'univers du Marché pour qu'il le remarque, le mémorise et le reconnaisse.

Bien informer

Il faut aller au-devant de l'offre et faire de la promotion de façon à accroître la visibilité. Faire le lien entre la réalité du Marché et les sujets d'actualité agroalimentaires (local, national et international) afin de bien démontrer et mettre de l'avant l'expertise de nos producteurs.

La communication interne

L'objectif de chacun devient inévitablement l'objectif commun. La mobilisation des membres et leur niveau d'implication au Marché est fondamental.

Rayonnement

Se faire voir ailleurs et multiplier les apparitions. Diversifier les clientèles auxquelles nous nous adressons.

Changer les perceptions du déménagement et de l'accessibilité

Créer la venue au Marché comme étant une expérience, une activité, une sortie incontournable.

Se renouveler

La créativité et l'innovation comme moteurs de croissance.



Calendrier promotionnel et événementiel 2016

Événements	Activités	Outils de communication
Saint-Valentin	Tirage de paniers cadeaux gourmands	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Médias sociaux
Semaine de relâche en partenariat avec le Village Nordik du Port de Québec	Atelier gourmand pour les enfants, pêche extérieure, lunch à la Cuisine du Marché, patinage et jeux gonflables	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Médias sociaux • Placement radio chez WKND par le Village Nordik du Port de Québec • Relations publiques et de presse
Cabane à sucre	Brunch à la Cuisine du Marché, jeux gonflables, petite ferme et jeux ludiques	<ul style="list-style-type: none"> • Placement radio chez WKND • Affichage • Médias sociaux • Relations publiques et de presse
Souper crabe	Souper à la Cuisine du Marché mettant en valeur le crabe	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Médias sociaux • Relations publiques et de presse
Jardinez au Marché	L'arrivée des fleurs au Marché	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage extérieur (panneaux d'autoroute) • Placement radio chez Rouge FM • Affichage • Médias sociaux • Relations publiques et de presse
Été		<ul style="list-style-type: none"> • Placement radio chez Rouge • Affichage extérieur (panneaux d'autoroute) • Affichage • Médias sociaux • Relations publiques et de presse
Semaine québécoise des marchés publics	Semaine thématique, programmation à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Médias sociaux
Festival des récoltes	En partenariat avec les restaurants du secteur, la soupe du Marché est à l'honneur sur les menus du jour au profit de Lauberivière	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage extérieur (panneaux d'autoroute) • Relations publiques et de presse • Affichage • Campagne Newad • Journaux TC Médias
Halloween	Concours et activités pour la famille	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Relations publiques et de presse



<p>Marché de Noël</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Journal de Québec • Placement radio chez Rouge FM + <i>remote</i> • TVA Express • Affichage extérieur (panneaux d'autoroute) : à confirmer • Affichage • Relations publiques et de presse • Tirage de paniers cadeaux
-----------------------	---

En complément

Ateliers gourmands à la Cuisine du Marché
 Distribution d'encarts à l'Office de tourisme de Québec
 Activités promotionnelles complémentaires selon les récoltes
Stunt promotionnel
 Pages jaunes
 Chèques cadeaux
 Guides touristiques
 Concours

Quelques tendances

- La guerre au gaspillage
- L'utilisation des racines en cuisine
- L'essor du *clean label*
- La simplicité
- Forte identification aux produits locaux
- La transparence comme préoccupation
- Les légumes volent la vedette
- Jardiner, cuisiner et expérimenter
- Les solutions rapides
- *Green attitude*
- Origine et traçabilité
- Les intolérances alimentaires



4



LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ

LE 31 DÉCEMBRE 2015

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Réserve générale	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8 à 10
Notes complémentaires	11 à 19
Renseignements complémentaires	20 à 22

SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC.

Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de la réserve générale et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément à l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC.

Société de comptables professionnels agréés


Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec.

SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC.¹

Québec
le 16 février 2016


Réjean Lacroix, CPA auditeur, CA

¹ Par Réjean Lacroix, CPA auditeur, CA

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
PRODUITS (annexe 1)	1 332 089 \$	1 376 125 \$
FRAIS D'EXPLOITATION (annexe 2)	<u>1 319 640</u>	<u>1 289 734</u>
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	12 449	86 391
PERTE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>-</u>	<u>(2 247)</u>
EXCÉDENT AVANT IMPÔTS ET RISTOURNES	<u><u>12 449 \$</u></u>	<u><u>84 144 \$</u></u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSERVE GÉNÉRALE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
RÉSERVE GÉNÉRALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	708 610 \$	679 395 \$
TROP PERÇU DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	84 147	34 313
IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	<u>(14 593)</u>	<u>(5 098)</u>
RÉSERVE GÉNÉRALE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>778 164 \$</u>	<u>708 610 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN
31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	437 806 \$	516 588 \$
Épargne à terme rachetable, 0.65%, échéant le 19 janvier 2016	9 879	9 815
Créances (note 3)	52 832	52 434
Stocks	21 745	33 108
Frais payés d'avance	9 291	5 784
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	156 712
Impôts sur les bénéfices à recevoir	261	-
	<u>531 814</u>	<u>774 441</u>
PLACEMENTS (note 4)	265 156	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	244 159	282 705
ACTIF INCORPOREL (note 6)	<u>-</u>	<u>12 686</u>
	<u>1 041 129 \$</u>	<u>1 069 832 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN
31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 8)	138 326 \$	142 180 \$
Subventions reportées	-	9 200
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>15 285</u>	<u>14 497</u>
	153 611	165 877
DETTE À LONG TERME (note 9)	<u>25 905</u>	<u>41 201</u>
	<u>179 516</u>	<u>207 078</u>
AVOIR DES MEMBRES		
Parts sociales et privilégiées (note 10)	<u>71 000</u>	<u>70 000</u>
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve générale	778 164	708 610
Excédent avant impôts et ristournes	<u>12 449</u>	<u>84 144</u>
	<u>790 613</u>	<u>792 754</u>
	<u>1 041 129 \$</u>	<u>1 069 832 \$</u>
ÉVENTUALITÉS (note 12)		
ENGAGEMENTS (note 11)		

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent avant impôts et ristournes	12 449 \$	84 144 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	48 826	52 181
Dotation à l'amortissement - actifs incorporels	12 686	11 664
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	2 247
	<u>73 961</u>	<u>150 236</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(5 921)</u>	<u>54 607</u>
	<u>68 040</u>	<u>204 843</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(265 156)	(1 858)
Encaissement de placements	156 712	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 280)	(19 548)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	750
Acquisition d'actif incorporel	-	(6 250)
	<u>(118 724)</u>	<u>(26 906)</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(14 505)	(13 760)
Émission de capital social	1 000	1 000
Rachat de capital social	-	(1 000)
Impôts sur l'excédent de l'exercice précédent	(14 593)	(5 098)
	<u>(28 098)</u>	<u>(18 858)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(78 782)	159 079
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>516 588</u>	<u>357 509</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>437 806</u> \$	<u>516 588</u> \$

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Diminution (augmentation)		
Épargne à terme rachetable	(64) \$	(1 276) \$
Créances	(398)	93 145
Stocks	11 363	(15 979)
Frais payés d'avance	(3 507)	(2 047)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(261)	-
Diminution		
Créditeurs et frais courus	<u>(13 054)</u>	<u>(19 236)</u>
	<u>(5 921) \$</u>	<u>54 607 \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u>437 806 \$</u>	<u>516 588 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015****1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La coopérative, régie par la Loi sur les coopératives, fournit à ses membres des services de mise en marché de leurs produits par la location de places de marché.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément à l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la coopérative ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits sont constatés lorsqu'il existe un accord, que les biens et les services sont livrés, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)

STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

PLACEMENT

Le placement est comptabilisé au coût.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions s'y rapportant, et amorties sur la durée estimative de leur utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif ou linéaire, aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	10% dégressif
Équipement	10% dégressif
Mobilier cuisine	20% dégressif
Équipement informatique	30% dégressif
Améliorations locatives	10% linéaire
Équipement de cuisine	20% dégressif
Équipement	10% dégressif

SUBVENTIONS

Les subventions relatives aux immobilisations sont déduites du coût de ces dernières. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées dans les produits.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La coopérative utilise la méthode des impôts exigibles pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015****2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)****INSTRUMENTS FINANCIERS**

Évaluation des instruments financiers

La coopérative évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme et des créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieur à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

PARTICULARITÉS DES COOPÉRATIVES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé à l'exception des particularités suivantes qui découlent des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application:

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)**

Selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, les parts des membres devraient être comptabilisées au passif du bilan, alors que la Loi sur les coopératives stipule que toutes les parts émises par une coopérative doivent être inscrites à la rubrique "Avoir des membres" au bilan.

L'excédent net présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôt sur le revenu. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent net, les ristournes et les impôts sur le revenu seront inscrits à la réserve générale au cours du prochain exercice.

3 - CRÉANCES

	2015	2014
Subventions	16 000 \$	10 000 \$
Créances	<u>36 832 \$</u>	<u>42 434 \$</u>
	<u>52 832 \$</u>	<u>52 434 \$</u>

4 - PLACEMENT

	2015	2014
Épargne à terme, échu au cours de l'exercice	- \$	156 712 \$
Fédération des caisses Desjardins du Québec, parts de capital de catégorie "F"	100 000	-
Placement garanti lié aux marchés, échéant le 20 avril 2020	<u>165 156</u>	<u>-</u>
	<u>265 156</u>	<u>156 712</u>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>156 712</u>
	<u>265 156 \$</u>	<u>- \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	21 428 \$	17 905 \$	3 523 \$	3 914 \$
Équipement	265 826	182 090	83 736	85 127
Mobilier cuisine	23 596	8 989	14 607	18 259
Équipement	55 827	45 293	10 534	11 675
Améliorations locatives	428 754	337 223	91 531	114 756
Équipement de cuisine	53 455	22 665	30 790	38 487
Équipement	14 591	5 153	9 438	10 487
	<u>863 477 \$</u>	<u>619 318 \$</u>	<u>244 159 \$</u>	<u>282 705 \$</u>

6 - ACTIFS INCORPORELS

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Actif incorporel amorti				
Site Web	<u>38 115 \$</u>	<u>38 115 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>12 686 \$</u>

7 - EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose d'une marge de crédit Desjardins d'un montant autorisé de 50 000\$, portant intérêt à un taux de 8,00 %, elle est non utilisée au 31 décembre 2015. Elle dispose également d'une limite de crédit Accord D autorisée à 20 000\$, elle est non utilisée au 31 décembre 2015.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

8 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Fournisseurs	73 184 \$	77 398 \$
Retenues à la source	14 048	13 334
Taxe sur les produits et services	9 686	9 718
Taxe de vente du Québec	19 298	19 309
Provision pour loyers (notes 11 et 12)	22 110	22 421
	<u>138 326 \$</u>	<u>142 180 \$</u>

9 - DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Emprunt Caisse populaire, d'un montant autorisé de 75 000\$, 5.30%, remboursable par versements mensuels de 1 426\$ incluant les intérêts, échéant le 15 juillet 2018. Garanti par une hypothèque mobilière sur les biens servant à l'exploitation de l'entreprise, les droits et indemnités d'assurance couvrant les biens donnés en garantie ainsi que les créances, effets ou sommes d'argent provenant de la location et vente ou autre aliénation des biens hypothéqués.	<u>41 190 \$</u>	<u>55 698 \$</u>
	41 190	55 698
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>15 285</u>	<u>14 497</u>
	<u>25 905 \$</u>	<u>41 201 \$</u>
Versements estimatifs de la dette à long terme pour les prochains exercices :		
	2016	15 285 \$
	2017	16 115 \$
	2018	9 791 \$

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

10 - PARTS SOCIALES ET PRIVILÉGIÉES

CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales.

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$, remboursable en conformité avec les dispositions prévues par la loi.

Chaque membre doit détenir 100 parts sociales de qualification. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales de qualification détenu. Les parts sociales de qualification sont payables comptant.

En fin d'exercice, les parts sont réparties comme suit:

	Nombre de parts		Valeur	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Parts sociales	<u>71</u>	<u>70</u>	<u>71 000</u> \$	<u>70 000</u> \$

11 - ENGAGEMENTS

La coopérative a signé un bail avec la Ville de Québec le 20 février 1998, s'étendant sur une durée de 21 ans à compter de janvier 1998, jusqu'au 31 décembre de l'an 2018. Ce bail n'est pas sujet à tacite reconduction, cependant la coopérative conserve un droit préférentiel pour toute négociation de location.

La charge de loyer s'élève à 157 864\$ pour l'exercice 2015, soit la charge de l'exercice 2008 indexée en fonction de l'IPC de chacune des années civiles. Étant donné qu'il n'y a pas eu d'entente pour fixer le loyer annuel des 10 dernières années du bail, on calcule l'augmentation de la charge de loyer selon l'IPC jusqu'à ce qu'il y ait une entente.

Une provision est prise pour tenir compte de l'augmentation du loyer, la provision s'élève à 22 110\$ au 31 décembre 2015.

Ces loyers annuels sont payables par 4 versements égaux.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015****12 - ÉVENTUALITÉS**

En septembre 2015, la coopérative a reçu une réclamation de la Ville de Québec. Cette dernière réclame à la coopérative des loyers supplémentaires remontant aussi loin qu'en 2009. Puisque la coopérative n'a jamais reçu de facture en lien avec ces loyers annuels, elle conteste la réclamation. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à notre meilleure estimation du risque. Toutefois, il est impossible de quantifier la perte éventuelle reliée à ce litige, donc aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2015.

13 - INSTRUMENTS FINANCIERS**RISQUES ET CONCENTRATIONS**

La coopérative, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de la coopérative aux risques au 31 décembre 2015.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La coopérative est exposée au risque de crédit sur les comptes à recevoir de ses clients. À cette fin, elle s'est dotée d'une politique en matière de crédit qui prévoit l'analyse de la situation financière de ses clients, ce qui diminue son risque à un niveau modéré.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut deux types de risques pour la coopérative: le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015****13 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la facilité de crédit à taux d'intérêt fixe. Les risques auxquels elle est exposée sont minimes.

RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La coopérative est peu exposée à ce risque puisqu'elle détient des placements qui ne sont pas cotés en bourse.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
PRODUITS		
Loyers	720 323 \$	718 470 \$
Revenus cuisine (annexe 3)	362 548	351 077
Publicité	125 183	127 750
Guichet automatique	37 552	36 484
Services	57 933	57 280
Subvention	25 100	22 150
Intérêts	2 493	5 280
Remboursement étude de marché	-	4 052
Ajustement provision	-	50 000
Autres	957	3 582
	<u>1 332 089 \$</u>	<u>1 376 125 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

2015

2014

FRAIS D'EXPLOITATION

Loyers	157 864 \$	155 378 \$
Salaires et charges sociales	263 052	304 618
Énergie	114 280	108 557
Publicité	127 462	155 080
Évènements	40 432	43 236
Assurances	12 101	11 345
Entretien et réparation	21 816	23 050
Location d'équipement	2 906	3 030
Petits équipements	831	1 879
Sous-traitance	46 015	-
Guichet automatique	4 372	4 346
Divers	149	1 311
Honoraires professionnels	62 360	37 592
Association, licences et permis	1 313	1 820
Télécommunications	9 772	6 874
Papeterie et frais de bureau	4 951	6 476
Assemblée annuelle	3 396	2 600
Déplacements	1 471	476
Frais de représentation	2 187	3 034
Formation et réseautage	3 879	1 138
Jeton de présence	9 750	14 100
Intérêts et frais bancaires	1 529	3 273
Activités sociales et certificat-cadeau	1 264	2 039
Dépenses cuisine (annexe 3)	386 161	360 074
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	27 641	26 744
Dotation à l'amortissement - actifs incorporels	12 686	11 664
	<u>1 319 640 \$</u>	<u>1 289 734 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
RÉSULTATS "CUISINE DU MARCHÉ"		
VENTES	362 548 \$	351 077 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES		
Aliments	105 419	95 581
Boissons	9 115	11 202
Frais de transport	1 349	1 231
Stocks au début	33 108	17 129
Stocks à la fin	(21 745)	(33 108)
	<u>127 245</u>	<u>92 035</u>
	-	
MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	235 303	259 042
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	162 272	152 560
Loyers	39 190	34 537
Fournitures et emballages	7 255	9 360
Entretien	10 760	11 589
Ameublement	826	-
Location d'équipement	1 146	3 009
Uniformes	308	40
Publicité	1 336	15 136
Assurances	2 082	1 883
Honoraires professionnels	996	2 576
Frais de représentation	-	362
Formation et réseautage	2 121	665
Papeterie et frais de bureau	460	1 855
Intérêts sur la dette à long terme	2 601	3 347
Intérêts et frais bancaires	6 378	5 683
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	21 185	25 437
	<u>258 916</u>	<u>268 039</u>
PERTE NETTE	<u>(23 613) \$</u>	<u>(8 997) \$</u>



5

Budget 2016

	REVENUS DE LOCATION	BUDGET 2016	RÉALISÉ AU 31-12-15	BUDGET 2015
1	Revenus de location	732 000 \$	720 323 \$	720 000 \$
	Sous-total des revenus de location	732 000 \$	720 323 \$	720 000 \$
	REVENUS DE SERVICES ET AUTRES			
2	Revenus guichets	38 000 \$	37 552 \$	35 000 \$
3	Revenus de publicité & événements	129 500 \$	125 183 \$	128 000 \$
4	Revenus d'intérêts de placement	2 500 \$	2 493 \$	1 500 \$
5	Revenus services	59 000 \$	57 933 \$	58 000 \$
6	Revenus de subventions et commandites	20 000 \$	25 100 \$	32 000 \$
7	Revenus pénalités, ristournes et autres	1 000 \$	957 \$	3 000 \$
8	Ventes cuisine	385 000 \$	362 548 \$	361 000 \$
	Sous-total des revenus de services et autre	635 000 \$	611 766 \$	618 500 \$
	Total des revenus	1 367 000 \$	1 332 089 \$	1 338 500 \$
	FRAIS D'OPÉRATION			BUDGET 2015
9	Loyer	200 500 \$	157 864 \$	158 485 \$
10	Énergie	114 300 \$	114 280 \$	110 000 \$
11	Entretien	22 000 \$	21 816 \$	25 000 \$
12	Publicité	130 000 \$	127 462 \$	125 000 \$
13	Événements et graphisme	40 000 \$	40 432 \$	40 000 \$
14	Certificat/cadeaux/média	1 500 \$	1 264 \$	2 000 \$
	TOTAL DES FRAIS D'OPÉRATION	508 300 \$	463 118 \$	460 485 \$
15	Rémunération administrateurs	12 000 \$	9 750 \$	15 000 \$
16	Salaires et charges sociales	316 000 \$	309 067 \$	312 400 \$
17	Télécommunications	8 000 \$	9 772 \$	7 500 \$
18	Assurances	13 500 \$	12 101 \$	11 500 \$
19	Assemblée générale annuelle	3 500 \$	3 396 \$	3 000 \$
20	Location d'équipement	3 000 \$	2 906 \$	3 500 \$
21	Amortissements	14 300 \$	40 327 \$	38 400 \$
22	Achat petits équipements	600 \$	831 \$	1 500 \$
23	Frais de bureau	5 000 \$	4 951 \$	6 500 \$
24	Déplacements	1 000 \$	1 471 \$	1 000 \$
25	Représentation	2 500 \$	2 187 \$	5 000 \$
26	Association, licences et permis	1 500 \$	1 313 \$	2 000 \$
27	Frais d'administration des guichets	4 500 \$	4 372 \$	4 500 \$
28	Formation et réseautage	4 000 \$	3 879 \$	2 500 \$
29	Honoraires professionnels	40 000 \$	62 360 \$	25 000 \$
30	Intérêts, frais bancaires et collection	2 000 \$	1 529 \$	3 300 \$
31	Divers	1 000 \$	149 \$	1 500 \$
32	Dépenses Cuisine du Marché	379 565 \$	386 161 \$	358 697 \$
	Total frais d'administration	811 965 \$	856 522 \$	802 797 \$
	Total des dépenses	1 320 265 \$	1 319 640 \$	1 263 282 \$
	Bénéfice net	46 735 \$	12 449 \$	75 218 \$



BUDGET CUISINE DU MARCHÉ 2015

Budget 2016

réalisé au 31-12-15

Budget 2015

	Budget 2016	réalisé au 31-12-15	Budget 2015
REVENUS DE CUISINE	385 000 \$	362 548 \$	361 000 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES			
ALIMENTATION	108 000 \$	105 419 \$	98 192 \$
BOISSON	10 500 \$	9 115 \$	11 552 \$
FRAIS TRANSPORT	1 400 \$	1 349 \$	1 400 \$
STOCK	2 500 \$	11 363 \$	(16 000) \$
	122 400 \$	127 246 \$	95 144 \$
MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	262 600 \$	235 302 \$	265 856 \$
FRAIS D'EXPLOITATION			
SALAIRES ET CHARGES SOCIALE	163 000 \$	162 272 \$	156 000 \$
LOYER	40 000 \$	39 190 \$	35 228 \$
FOURNITURES D'EMBALLAGE	8 500 \$	7 255 \$	9 500 \$
ENTRETIEN	11 000 \$	10 760 \$	10 000 \$
LOCATION D'ÉQUIPEMENT	2 000 \$	1 972 \$	3 000 \$
UNIFORME/VÊTEMENT	250 \$	308 \$	100 \$
PUBLICITÉ	1 500 \$	1 336 \$	11 000 \$
ASSURANCES	2 200 \$	2 082 \$	1 900 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 000 \$	996 \$	2 600 \$
FRAIS DE REPRÉSENTATION	200 \$		375 \$
FORMATION ET RÉSEAUTAGE	1 500 \$	2 121 \$	800 \$
PAPETERIE BUREAU	500 \$	460 \$	1 800 \$
INTÉRÊT SUR DETTE	1 815 \$	2 601 \$	3 350 \$
FRAIS D'ADMINISTRATION ET BANCAIRE	6 400 \$	6 378 \$	5 900 \$
AMORTISSEMENT	16 300 \$	21 185 \$	22 000 \$
Total des frais	256 165 \$	258 916 \$	263 553 \$
Bénéfice net (perte nette)	6 435 \$	(23 614) \$	2 303 \$

* Achat chez les producteurs du marché en 2015:

22 475 \$ (21,3% des achats de nourriture)



6

Producteurs transformateurs saisonniers : Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Godbout	Pierre	Pierre Godbout	56
Gosselin	Louis	Ferme François Gosselin Inc.	58
Hébert	Dany	Ferme Le Comte Roussy	62
Huot	Gilmond	Ferme Gilmont Huot	64
Lachance	Jean-Marie	Jean-Marie Lachance	67
Marquis	Suzie	Ferme Suzie Marquis	88
Mc Isaac	Jacques	Vin Artisanal Le Ricaneux	257
Monna	Anne	Cassis Monna et filles	145
Plante	Pierre	Polyculture Plante inc.	102
Steinbach	Philippe	Domaine SteinBach Inc.	146
Godin	Vincent	Pampev	281
Bourget	Carl	Gestion Carl Bourget	143
Jobin	Natacha	La Ferme Québec Oies	273
Gaudreault	Lilianne	Les Produits Camélus	152

Membre associé : Transformation agroalimentaire ou revente

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Côté	Jacques	Aliments Trigone	268
Floch	Éric	La Route des Indes	261
Krismann	Benjamin	Mignon 1860 Inc	279
Simard	Pierre-Luc	Novableu Inc.	278
Desmarais	David	Les Pâtes Fraîches du Marché	274
Roy	Guylaine	La Tomaterie	154
Servant	Christian	Poissonnerie Gaspésienne-Les Délices de la Mer	276
Tremblay	Andrée	La Fromagère du Marché	265
Lauriot	Anthony	Fou du bio	283
Doucet	Pierre-Marc	Gestion PM Ö	284
Krissman	David	TJ restauration	286

Producteurs saisonniers : Producteur agricole ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Bédard	Bruno	Bruno et Michel Bédard	4
Bégin	Claude	Ferme Bégin inc.	43
Blouin	Marc-André	Ferme André Blouin S.E.N.C.	14
Blouin	François	Ferme François Blouin inc	15
Demers	Gaétan	Ferme Gaétan Demers	34
Drouin	Gaston	Ferme Gaston Drouin	39
Dubuc	Claude	La Ferme Dubuc Senc.	132
Fiset	Gaétan	Serres A.Giguères Inc	53
Fortier	Richard	Ferme Richard Fortier	47
Gariépy	Antonio	Antonio Gariépy	52
Giguère	Geneviève	Les Fleurs de l'Île	36
Larue	Denis & Jules	Ferme Ancestrale Inc.	71
Leclerc	Amélie	Ferme Carmélie	72
Letarte	Bruno	Les Jardins du Petit Pré Inc	80
Létourneau	Romuald	Rodrigue Létourneau & fils	84
Marcoux	France	Potager France Marcoux	86
Marquis	Jacques	Jacques Marquis	87
Pageau	Benoît	Cultiva Fleurs Pageau	97
Plante	Denis	Ferme Denis Plante	269
Plante	Jérôme	Ferme Léonce Plante	270
Tremblay	Martin	Ferme Martin Tremblay	285
Turcotte	Luc	Verger Viateur Turcotte & fils	132
Marcoux	Jean-François	Légumier Marcoux	279

Producteurs transformateurs annuels : Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation de 8 mois ou plus sur le marché.

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Thibault	Guillaume	Atkins & frères inc.	272
Bilodeau	Claude	Cidrerie Verger Bilodeau	138
Cauchon	Arthur	Ferme Arthur Cauchon Inc.	20
Desbois	Bertrand	Distributions Bertrand Desbois inc.	151
Gagnon	André-Marie	Ferme Gagnon	51
Hébert	Roch	Les Serres Roch Hébert	63
Klein	Yolande	Les Canardises	271
Fortier	Patrick	Miel des ruisseaux	76
Morency	Steve	Ferme L & S Morency	95
Pedneault	Michel	Pépinière et Verger Pedneault frères inc.	148
Tremblay	Raymonde	Centre de l'Émeu de Charlevoix	147
Potvin	Lyne	Ferme Les Arpents Bleus	275
Lavoie	Francis	Vignoble Domaine de Lavoie	282

Groupe 1: PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS-ANNUELS (2 administrateurs) Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation de 8 mois ou plus sur le marché.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Arthur Cauchon	producteur-transformateur annuel	9	Sortant
Lyne Morency	producteur-transformateur annuel	12	Février 2017
Groupe 2: PRODUCTEURS TRANSFORMATEURS SAISONNIERS (1 administrateur) Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Suzie Marquis	producteur-transformateur saisonnier	7	2018
Groupe 3: PRODUCTEURS SAISONNIERS (2 administrateurs) Producteur agricole ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Gaétan Fiset	producteur saisonnier	4	Sortant
Luc Turcotte	producteur saisonnier	2	2018
Groupe 4 : MEMBRE ASSOCIÉ (1 administrateur selon la fraction prévu par la loi) Transformation agroalimentaire ou revente			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Andrée Tremblay	Revendeur agroalimentaire	12	Février 2017
ADMINISTRATEUR NON-MEMBRE (1 administrateur)			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Jean-Paul Desjardins	externe		Sortant







«La Coopérative des Horticulteurs a pour mission d'offrir à ses membres, producteurs, transformateurs et artisans de l'industrie agroalimentaire, différents services de mise en marché et de promotion de leurs produits. Celle-ci s'engage également à offrir à la population une diversité de produits agroalimentaires locaux, frais, transformés, et de qualité.»

marchevieuxport.com

